



Auberchicourt,
Le 13 Octobre 2023

-VILLE D'AUBERCHICOURT
-ARRONDISSEMENT DE DOUAI
-DÉPARTEMENT DU NORD

A R R E T E N ° 2023/159

Le Maire d'Auberchicourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 et notamment l'alinéa 1,

Vu les travaux effectués par la Société DS TRAVAUX and le Boulevard Paul Vaillant Couturier à Auberchicourt,

Vu le danger présenté par la circulation aux véhicules, aux piétons et aux ouvriers de l'entreprise,

Considérant que l'intérêt majeur de la sécurité et la tranquillité publique justifie pleinement la restriction de circulation et l'interdiction de stationnement à cet endroit,

A R R E T E

Article 1 : la circulation dans la Bd P. V. Couturier sera restreinte, des feux tricolores seront installés à compter du 16 Octobre 2023, et ce, pendant 30 jours.

Article 2 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 3 : Ampliation sera transmise :

- Au Commissariat d'Aniche,
- Monsieur le Directeur de DS Travaux de Avelin,
- Monsieur le responsable du centre de secours de Somain,
- Madame la Secrétaire Général d'Auberchicourt,
- Monsieur le Responsable du Service Technique d'Auberchicourt.

En application des dispositions du Décret n° 65-25 du 11 Janvier 1965 modifié le 28 Novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans le délai de deux mois de la publication.

Le Maire,
Marie-Hélène Leroy

